

06.03.2024
XB/fd

COMMUNIQUÉ

**relatif aux décisions prises par
le Bureau du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Bureau du 06.03.2024

Le Bureau, réuni au siège du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (6 rue de la Loi – 1000 Bruxelles) ce mercredi 6 mars a :

Budget, finances et comptabilité :

- pris acte du rapport de vérification de l'exécution du budget de fonctionnement concernant le troisième trimestre 2023 ainsi que du tableau budgétaire arrêté au 31 décembre 2023 concernant l'exécution du budget de fonctionnement du Parlement pour ce qui concerne les recettes et les dépenses.
- chargé le Président de transmettre le tableau budgétaire précité à la Commission ayant le budget et la comptabilité dans ses attributions.
- pris connaissance de la note relative à la préfiguration des résultats de l'exécution du budget de fonctionnement du Parlement de la Fédération Wallonie- Bruxelles pour l'année 2023.
- chargé le Président de transmettre les comptes provisoires du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la Cour des comptes et ce, dans le cadre de sa mission de contrôle externe.



Le Greffier,
Xavier BAESELEN